

COMMUNE DE CHOLONGE
PLAN LOCAL D'URBANISME

REGLEMENT GRAPHIQUE
PLAN DE ZONAGE
1/10000 et 1/2500

Vu pour être annexé
à la délibération d'arrêt du 19 juillet 2018



Pierre BELLIRIZ et partenaires
1 place Saint-Bruno 38000 Grenoble
Mél : pbr.urbanisme@gmail.com

ZONES URBAINES

- Ua Zone agglomérée, habitat ancien de la commune, morphologie des fonctions
- Ub Zone à caractère résidentiel
- Ue Zone d'activité économique

ZONES A URBANISER

- AU Zone à urbaniser stricte
- AUb Zone à urbaniser, le règlement correspond à celui de la zone Ue

ZONES AGRICOLES

- A Zone d'activité agricole
- Aa Sous-zone agricole d'habitat Les constructions, aménagements et extensions sont réglementés

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

- N Zone de protection des espaces naturels et forestiers

RISQUES NATURELS

Selon connaissance des aléas en octobre 2018
sous réserve d'éléments de connaissance complémentaires et/ou de travaux validés par les Services de l'Etat.

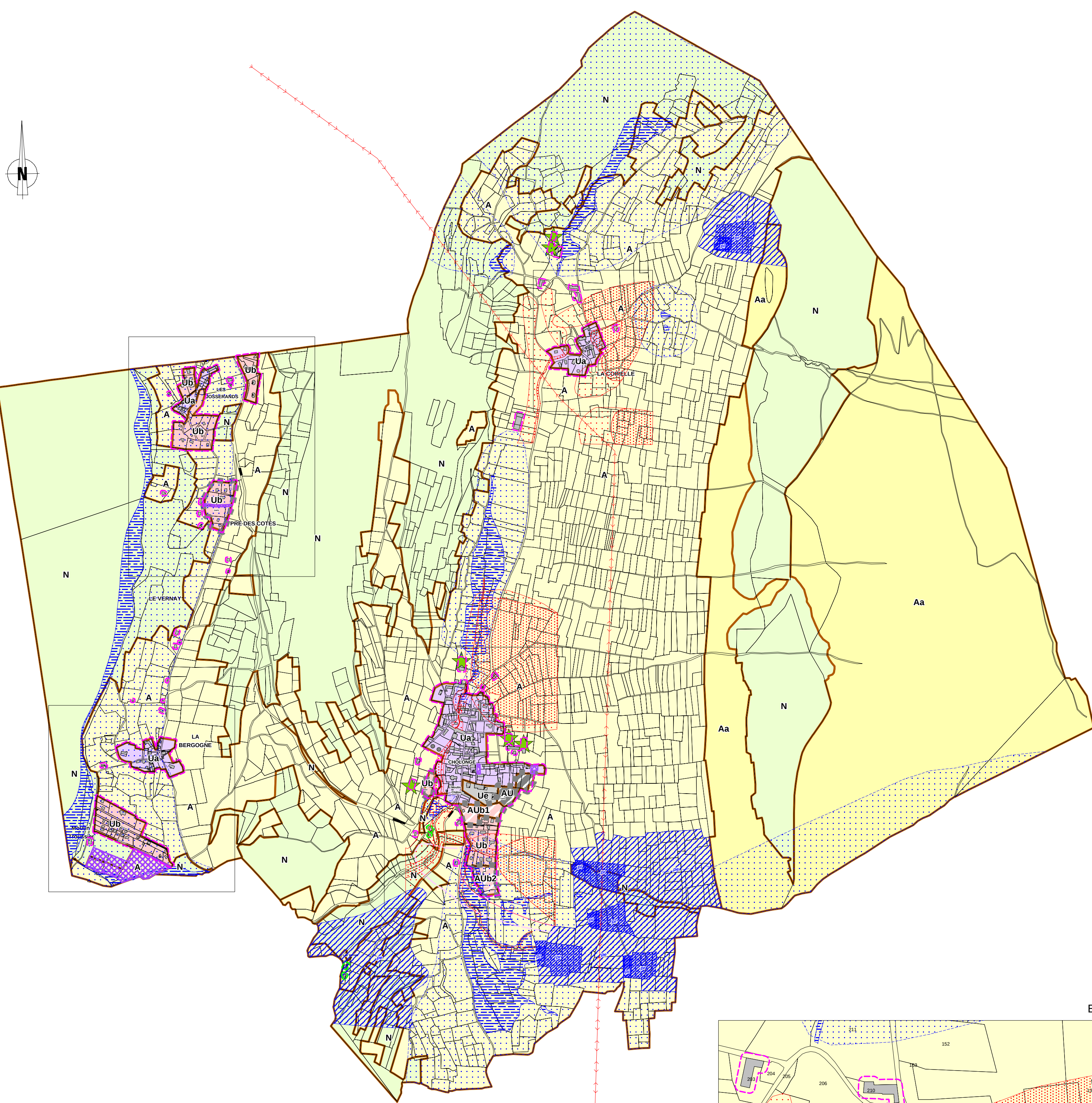
- Aléa fort
- Aléa moyen
- Aléa faible
- Avancée maximale recommandée

EMPLACEMENTS RESERVES ET SERVITUDES

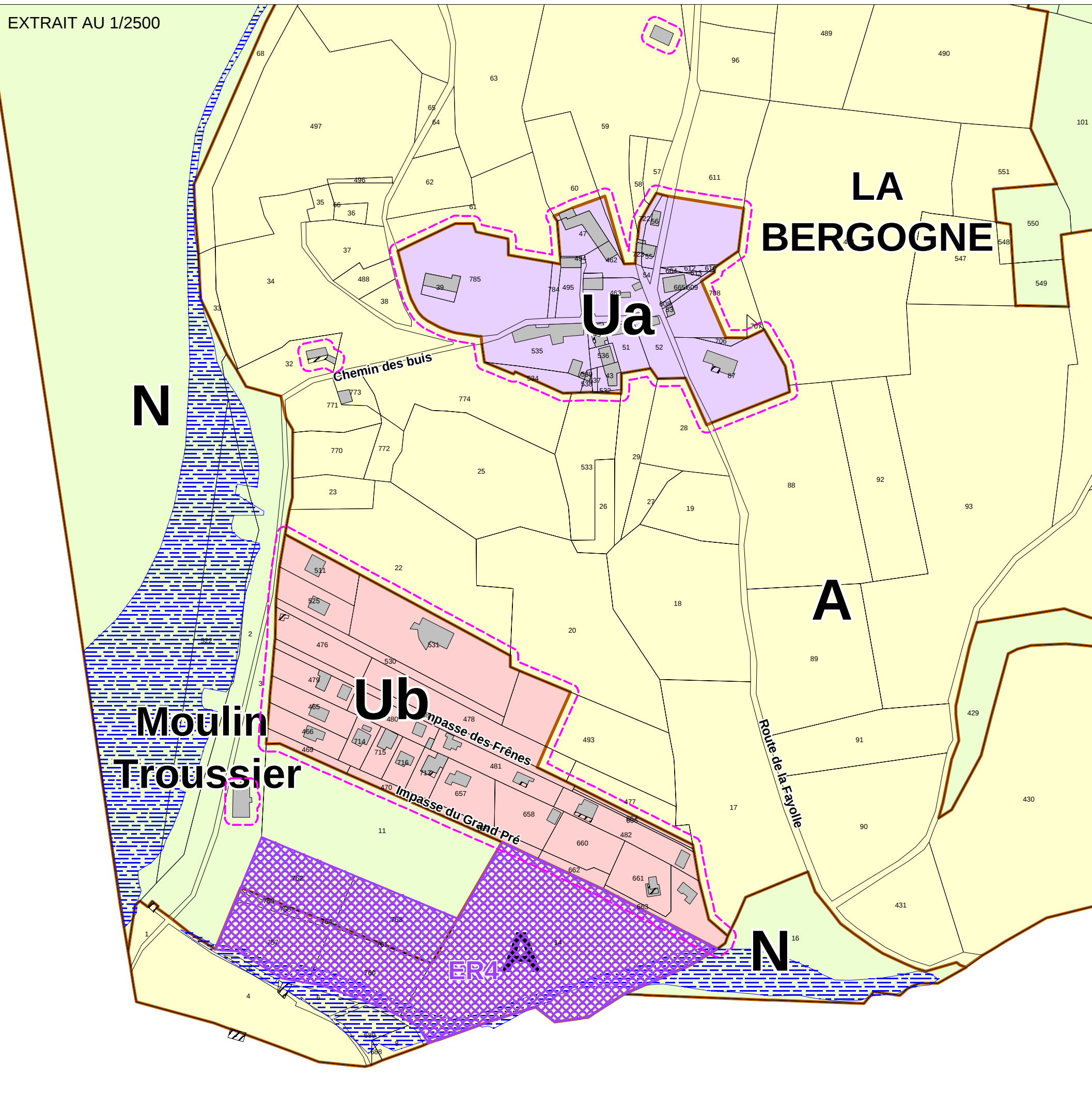
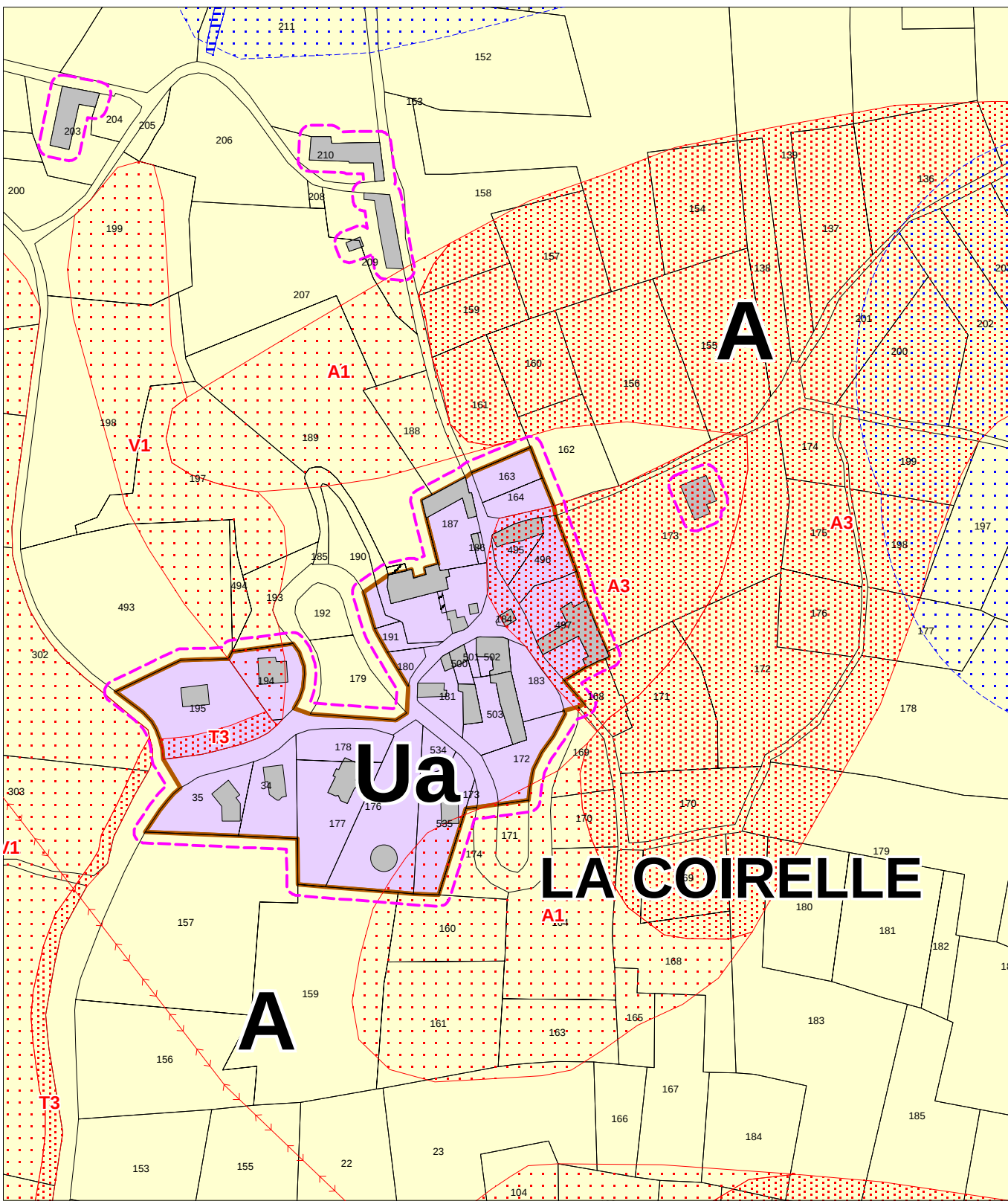
- Reservé de protection des captages d'eau potable
- Emplacement réservé et son numéro Le numéro renvoie à la liste des emplacements réservés
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Ligne HTB de transport d'énergie électrique

DIVERS

- Bâtiments agricoles abritant des animaux
- Constructions existantes
- Périmètre des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Secteurs identifiés comme des zones humides
- Secteurs identifiés comme des espaces de fonctionnalité des zones humides



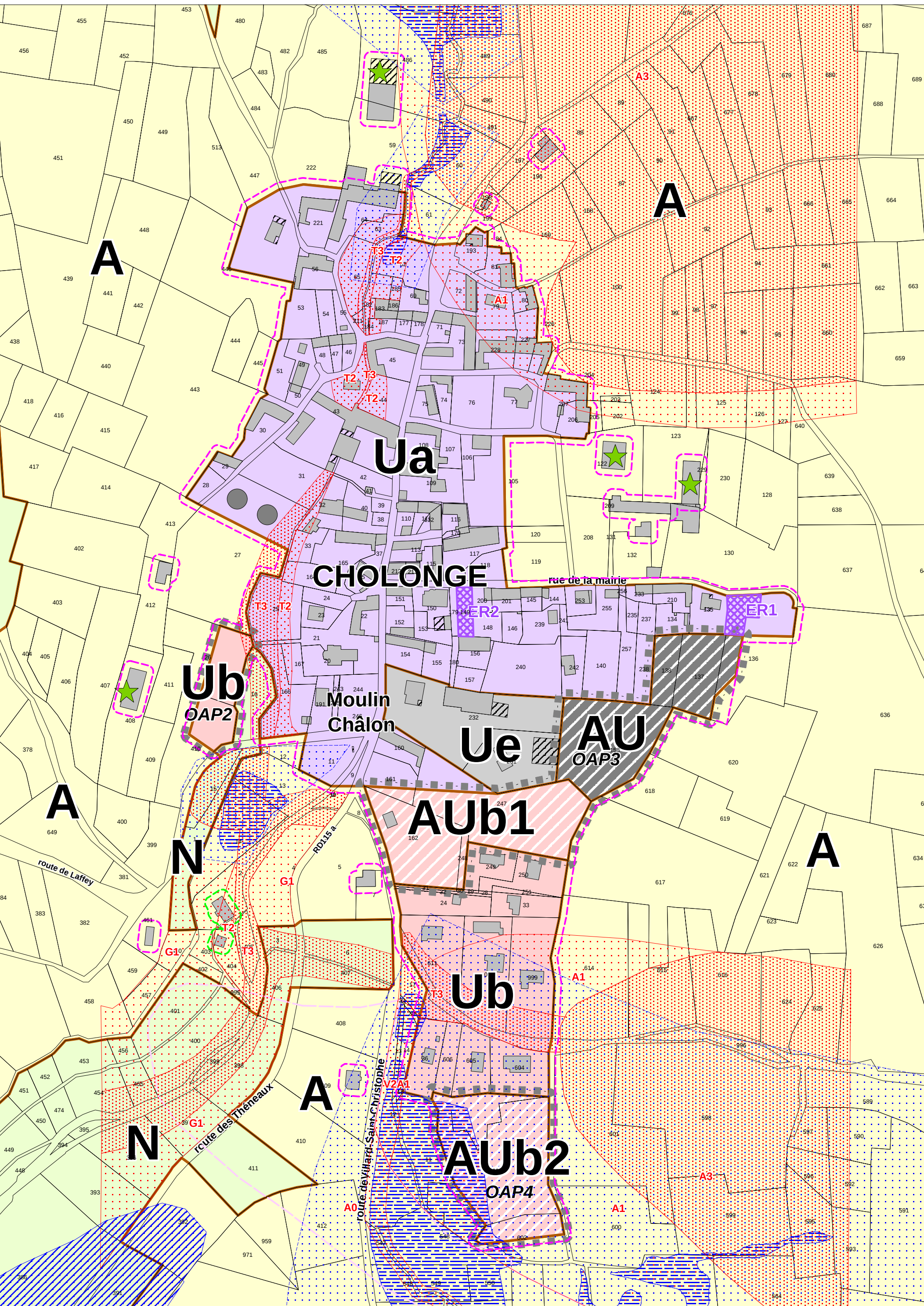
EXTRAIT AU 1/2500



LISTE DES EMBLEMENTS RESERVES

LIBELLE	DESTINATION	DESTINATAIRE
ER1	AMENAGEMENT ET CREATION DE VOIRIE	COMMUNE
ER2	CREATION DE PARKING PUBLIC	COMMUNE
ER3	CREATION DE VOIRIE	COMMUNE
ER4	EQUIPEMENT SPORTIF ET CULTUREL, PARKING	COMMUNE

EXTRAIT AU 1/2500



EXTRAIT AU 1/2500

